

Charte de l'Ined pour la **SCIENCE** **OUVERTE** **2022**

ined (@)
INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES



Le savoir est fait pour être partagé. L'objectif central du mouvement de la science ouverte est précisément de diffuser, aussi largement que possible, les résultats et les méthodes de la recherche scientifique. L'Ined s'est engagé de longue date dans ce mouvement en élargissant progressivement l'accès à ses publications et à ses données. À travers cette charte, et en application des plans nationaux pour la science ouverte, l'Ined s'engage à poursuivre sa politique en faveur de recherches sur la population plus cumulatives, plus collaboratives, plus transparentes et d'accès plus universel. La forte implication de l'Ined dans des sujets de société qui agitent fréquemment les débats publics nécessite de faciliter la compréhension de la démarche scientifique et l'accès aux produits de la recherche, afin d'informer les décideurs et de renforcer la confiance des citoyens dans la science. Pour autant, l'Ined ne méconnaît pas les limites et les risques inhérents au développement de la science ouverte. L'établissement fait sienne la formule consacrée : « *ouvert autant que possible, fermé autant que nécessaire* ». Grand producteur d'enquêtes sociodémographiques, l'Ined est particulièrement attaché à la protection des données personnelles. Éditeur, il est soucieux de préserver l'équilibre de son modèle économique de diffusion des publications. Employeur, il est soucieux d'assurer la reconnaissance dans les carrières des efforts de son personnel en faveur du partage des résultats et des méthodes scientifiques.

PUBLICATIONS ÉDITÉES PAR L'INED

UN ACCÈS ÉLARGI

Créées en même temps que l'établissement, les Éditions de l'Ined sont l'instrument privilégié de l'institut pour accomplir sa mission de diffusion des connaissances démographiques. Elles suivent les évolutions du monde scientifique. Elles contribuent aujourd'hui largement à la politique d'ouverture des sciences de la population, grâce à une refonte de leur politique éditoriale et à l'exploration de nouvelles voies de diffusion des publications.





PUBLICATION ET ÉVALUATION

Toutes les publications au catalogue des Éditions de l'Ined font l'objet d'une évaluation par les pairs assurée par des comités de lecture ou de rédaction. Ce processus est une garantie de la qualité des travaux publiés. Très attentif aux évolutions du secteur de l'édition, l'Ined s'engage dans une veille des nouvelles formes d'évaluation et une réflexion sur les pratiques responsables en matière d'intégrité scientifique (autorat, procédure de signalement et de traitement des manquements).

Signataire de la Déclaration de San Francisco (DORA), l'Ined soutient, en adaptant ses pratiques éditoriales, de nouveaux modes d'évaluation de la recherche : proscription pour ses publications des indicateurs bibliométriques comme outils de promotion, usage non-restrictif des références, adoption d'un système de citations ouvertes.

GÉNÉRALISATION DU LIBRE ACCÈS POUR LES PUBLICATIONS EN LIGNE

Toutes les publications éditées par l'Ined sont désormais librement accessibles en ligne, conformément aux plans nationaux pour la science ouverte et aux recommandations de la cOAlitionS. Une part croissante des ouvrages du fonds historique, ainsi que les nouveautés sont consultables gratuitement au sein des collections Ined Éditions sur la plateforme

► **OpenEdition Books.** Depuis 2022, la revue *Population* est intégralement diffusée en accès libre immédiat aux formats HTML et PDF sur les plateformes Cairn et Cairn international. Le bulletin *Population & Sociétés* est lui aussi consultable et téléchargeable gratuitement sur Cairn ainsi que sur le site de l'Ined. Tous les articles de *Population* et *Population & Sociétés*, ainsi que les Documents de travail, sont publiés sous licence Creative Commons pour en faciliter la réutilisation et le partage.

DÉVELOPPEMENT DE FORMES ÉDITORIALES INNOVANTES

L'Ined expérimente de nouvelles formes éditoriales qui combinent, en ligne et sans restriction d'accès, des contenus de formats variés (textes, sons, vidéos, data-visualisation), permettant le partage et la diffusion auprès d'un large public des données et des analyses scientifiques. Projet pilote soutenu financièrement par le Fonds national pour la science ouverte, la publication *Mémoires européennes du goulag* est ainsi développée comme un modèle alternatif de publication scientifique, sous forme de livre dynamique et ouvert, adossé à une base de données d'une grande richesse, et destiné à la fois aux chercheur-es, aux enseignant-es et au grand public. Visant un public international, le site est publié en français, anglais, russe et polonais.

PROMOTION DU MULTILINGUISME

Chargé de la mission d'assurer au niveau international la diffusion des travaux démographiques français, l'Ined investit d'importants moyens pour soutenir une édition multilingue. Les revues *Population* et *Population & Sociétés* paraissent simultanément et intégralement en français et en anglais, sans frais pour les auteur-es. Des versions anglaises de certains ouvrages sont diffusées en ligne.

d'auteur-e et sur les pages internet dédiées aux ► **Éditions de l'Ined.** La revue *Population* a fait évoluer ses contrats pour permettre aux auteur-es de conserver tous leurs droits sur leurs contributions. L'auteur-e est libre de déposer et de diffuser dans une archive ouverte institutionnelle, disciplinaire ou généraliste les différentes versions de sa contribution : le dépôt et la diffusion de la version acceptée et publiée y sont permis dès publication, la version soumise à tout moment. La politique d'auto-archivage de la revue est répertoriée sur Sherpa Romeo et Mir@bel.

ACCESSIBILITÉ DES PUBLICATIONS AUX PERSONNES SOUFFRANT DE HANDICAP

Les publications de l'Ined font l'objet d'études et d'audit visant à rendre accessibles les contenus numériques aux publics empêchés de lire ou d'entendre.

DE NOUVEAUX MODÈLES DE FINANCEMENT

La diffusion des publications en accès libre immédiat n'implique ni frais de soumission ni frais de publication pour les auteur-es et leurs institutions (modèle diamant). La transition vers l'accès ouvert de la revue *Population* a nécessité de revoir son modèle économique. Elle est en partie financée grâce au nouveau programme de type « Subscribe to open » développé par Cairn, en partenariat avec le Consortium des bibliothèques universitaires françaises, de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

UNE POLITIQUE SOUPLE DE DIFFUSION EN ARCHIVES OUVERTES

Des politiques d'auto-archivage, permettant aux auteur-es de déposer leurs publications dans des archives ouvertes, sont mises en place pour les différents types de publications des Éditions de l'Ined. Elles sont explicitées dans les contrats

MISE À DISPOSITION DES DONNÉES LIÉES AUX PUBLICATIONS

Dans un souci de reproductibilité et de transparence des analyses, les Éditions de l'Ined encouragent les auteur-es à valoriser les données de la recherche. La revue *Population* propose une rubrique *Sources et données* (Data Papers). Et, dans tous les supports de publication, les auteur-es sont invité-es à donner accès aux sources, données et codes sur lesquels s'appuie leur contribution. Les données de la recherche qui sont nécessaires pour vérifier les résultats présentés dans la publication doivent être déposés, chaque fois que possible et dans les limites imposées par la législation, dans un entrepôt de données public conforme aux principes FAIR, visant à rendre les données faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables. Une politique de données précisant les modalités de mise à disposition et les standards à utiliser a été définie conformément aux recommandations du Comité pour la Science ouverte. Une collection Ined Éditions a par ailleurs été ouverte sur l'entrepôt Nakala (TGIR HumaNum) pour la mise à disposition et l'archivage sécurisé d'annexes aux publications, tels que tutoriels, documents d'archives ou notes méthodologiques.





DONNÉES DE LA RECHERCHE SUR LA POPULATION

UN ACCÈS FACILITÉ

Le DataLab, au sein du Service des enquêtes et sondages (SES), a pour mission de favoriser la mise à disposition des bases de données d'enquêtes et des bases de données démographiques et contextuelles créées par les chercheurs de l'Ined. Pour cette activité, l'établissement est identifié comme *Centre de référence établissement par Recherche Data Gouv*, plateforme nationale fédérée des données de la recherche. Pour limiter, sinon éviter les risques de réutilisation erronée des données, de bonne foi ou avec une intention malveillante, l'Ined a adopté une politique raisonnée de diffusion (selon des niveaux variables de sécurité) et respecte les plus hauts standards de documentation des données.



UNE POLITIQUE PIONNIÈRE DE DIFFUSION RAPIDE DES DONNÉES D'ENQUÊTES

La loi pour une République numérique a établi que les données issues d'une recherche financée au moins pour moitié par des dotations publiques doivent être librement réutilisables. À sa suite, aucun texte réglementaire n'a fixé de durée d'embargo entre la création des données et leur mise à disposition. L'Ined est le premier établissement qui a fixé ce délai pour les données issues d'enquêtes en sciences sociales portant sur des personnes. Depuis 2021, suivant la recommandation du Référent intégrité scientifique de l'établissement, le conseil scientifique de l'Ined recommande que les données d'enquêtes soient mises à disposition, au plus tard, trois ans après la fin de la collecte

► <https://www.ined.fr/fr/institut/science-partagee/science-ouverte/libre-acces-editions-ined>.

Le DataLab réorganise son processus de documentation des données pour atteindre cet objectif. Cette période d'embargo facilite les publications des chercheur-es, dans un contexte où les revues exigent de plus en plus souvent que les données soient accessibles. Elle permet aux chercheur-es de préparer un « data paper » présentant l'enquête qui devra être cité par tous les usagers des données afin de reconnaître leur contribution. Le DataLab peut conseiller les équipes pour la production de ces « data papers ».

LE PARTAGE CONTRÔLÉ DES DONNÉES PROTÉGÉES

Les enquêtes de l'Ined produisent, pour l'essentiel, des données personnelles protégées qui ne peuvent être mises en libre accès. Le DataLab est chargé de la création de jeux de données pseudonymisés, c'est-à-dire qui ne permettent pas d'identifier directement les enquêtés, mais qui comportent des risques d'identification indirecte par recoupement d'informations. Pour cette raison, ces données ne peuvent être librement accessibles et leur usage est limité aux activités de recherche. Seuls les chercheur-es et étudiant-es en master affilié-es à des établissements accrédités par le comité du secret peuvent y accéder *via* Quetelet-

Progedo-Diffusion (QPD, TGIR PROGEDO). Certaines enquêtes comportent des informations confidentielles qui appellent un traitement plus sécurisé que celui offert par QPD. Pour répondre aux demandes d'accès à ces données, l'Ined doit mettre en place des procédures réglementaires et techniques spécifiques. En application du décret n° 2021-1572 relatif au respect de l'intégrité scientifique par les établissements de recherche, l'Ined veille à la mise en œuvre par son personnel de Plans de gestion de données (PGD) qui permettent, dès l'initiation d'un projet, d'envisager les modalités adéquates de diffusion. Le DataLab accompagne la rédaction de ces PGD. Leur dépôt dans Archined, l'archive ouverte de l'Ined, est recommandé.

DES DONNÉES DIFFUSÉES SELON LES STANDARDS INTERNATIONAUX

L'Ined s'engage à ouvrir ses données de recherche dans le respect des principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables). Son nouveau catalogue en ligne de données, Datalned ► data.ined.fr, a été développé avec un logiciel libre qui est interopérable avec d'autres catalogues, comme celui de Quetelet-Progedo-Diffusion (QPD) et de CESSDA (Consortium of European Social Science Data Archives). Les données d'enquêtes et des bases de données démographiques et contextuelles y sont documentées en suivant le standard DDI (Data Documentation Initiative). Le DataLab a adopté le modèle des métadonnées recommandé par le CESSDA. Des identifiants permanents sont associés aux jeux de données, qui sont documentés avec un « vocabulaire contrôlé » permettant une description harmonisée avec les autres institutions qui produisent des données de même nature. Les métadonnées seront traduites en anglais pour encourager leur réutilisation par des chercheurs étrangers. Ces efforts de documentation permettent d'optimiser la visibilité des données de l'Ined en facilitant la recherche par les utilisateurs et le moissonnage par d'autres catalogues. L'excellence de l'Ined en matière de diffusion de données d'enquêtes est attestée par



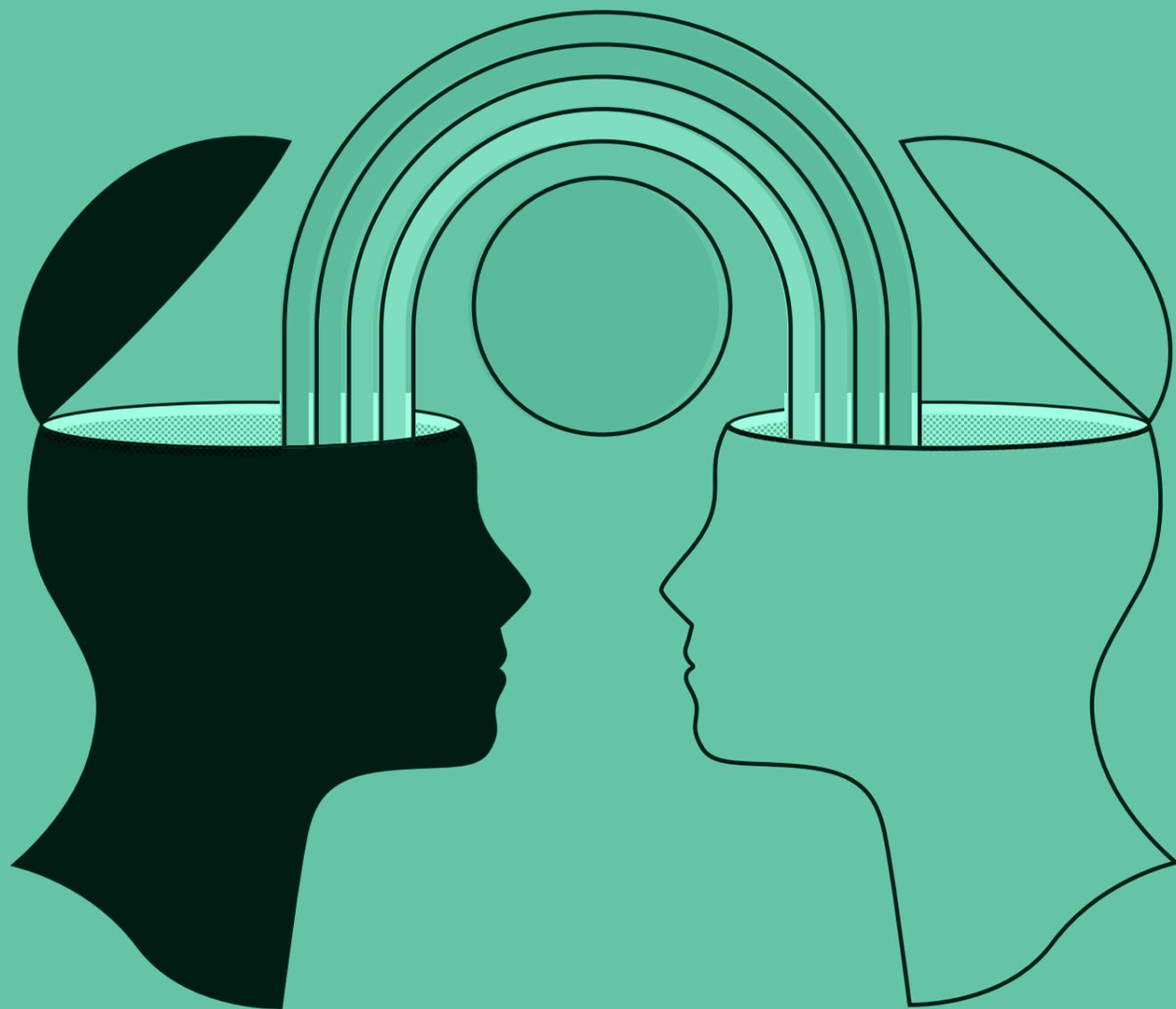
le rôle central qu'il joue dans la mise à disposition des données du programme international GGP (Generations and Gender Programme), inscrit sur la feuille de route ESFRI (European Strategy Forum on Research Infrastructures).

DES DONNÉES LIBREMENT ACCESSIBLES

Afin de promouvoir l'utilisation de ses données au-delà du monde de la recherche, l'Ined s'engage à les faire mieux connaître des étudiant-es et du grand public. Le SES développe des jeux de données d'enquêtes parfaitement anonymisés qui peuvent être utilisés à des fins d'apprentissage des logiciels et méthodes statistiques. Pour

favoriser l'usage de ces données, le Service des méthodes statistiques s'engage, en collaboration avec les PUD (plateformes universitaires de données), dans des activités de formation en statistiques auprès des étudiants en SHS. Par ailleurs, les enquêtes de l'Ined portent souvent sur des sujets de société qui intéressent le grand public. Pour ces enquêtes, des réflexions sont menées afin de développer des bases simplifiées directement interrogeables en ligne. Enfin, pour mieux valoriser l'offre en libre accès d'informations démographiques de l'Ined, une base de données innovante et interactive est en développement pour donner à voir en ligne, d'une façon régulièrement actualisée, l'état de la population mondiale et française.

PRATIQUES DE RECHERCHE



DES INCITATIONS MULTIPLES AU PARTAGE

Le succès de la science ouverte ne peut reposer que sur l'appropriation de ses principes et pratiques par la communauté scientifique. À cet effet, l'Ined s'engage dans une politique d'incitation qui repose sur deux piliers : la formation et l'information auprès des personnels de recherche et la réaffirmation de la reconnaissance, dans les carrières, des engagements en faveur de la science ouverte.



PUBLICATIONS DES CHERCHEUR·ES : L'ENCOURAGEMENT AUX SOLUTIONS EN ACCÈS OUVERT

L'Ined s'est résolument tourné, en tant qu'éditeur, vers des solutions favorisant le libre accès. En cohérence avec ce choix, l'établissement invite ses chercheur·es – qui ont vocation à publier chez d'autres éditeurs – à privilégier des voies ouvertes de publication. Les subventions pour la publication d'ouvrages sont donc conditionnées à la négociation de clauses de libre accès dans les conventions signées avec les éditeurs. S'agissant des articles, sans priver les chercheur·es de leur liberté de choix, l'Ined leur recommande de se tourner vers des modèles de publications gratuits à la fois pour les auteurs et les lecteurs. L'établissement s'engage à suivre et à réaliser un bilan des dépenses réalisées pour publications (APC, *article processing charges*, et subventions pour publications d'ouvrages) dans son bilan d'activité annuel.

Dans tous les cas, en accord avec la loi pour une République numérique, l'Ined demande instamment à ses chercheur·es de déposer leurs articles dans Archined, son archive ouverte, soit dans la version publiée (s'ils sont publiés en libre accès), soit dans la version auteur (s'ils ne sont pas publiés en libre accès immédiat par l'éditeur).

ARCHINED : L'ARCHIVE OUVERTE DE L'INED

À travers le dépôt de leurs publications dans les archives ouvertes, les chercheurs jouent un rôle central dans le partage des résultats de la recherche. Mise en service en 2019, Archined, conçue à partir d'une solution open source ▶ github.com, référence les publications scientifiques des chercheur·es et ingénieur·es de l'institut. Elle offre les outils pratiques pour mieux partager les publications selon les normes et standards en vigueur (identifiant/URL pérenne, choix du niveau d'accès aux documents, attribution des licences CC, ...). Son interconnexion avec d'autres archives ouvertes, notamment HAL ou l'infrastructure européenne de la Science

ouverte OpenAire, permet une large diffusion à l'international des travaux réalisés à l'Ined. Elle est accessible en français et en anglais. En constante augmentation, les dépôts de documents et de données associées en accès ouvert, sont vivement encouragés à travers des campagnes de formation et d'information. Un comité des utilisateurs est chargé de promouvoir le développement de l'archive ouverte et de ses services. Un programme d'archivage rétrospectif a été engagé pour enrichir l'archive des anciennes références ; il sera poursuivi afin d'élargir la base patrimoniale des publications des chercheur·es de l'institut. Une réflexion reste à mener à propos de la mise à disposition des ouvrages et chapitres d'ouvrages. Comme dans les autres archives, la politique de dépôt permet de rendre accessibles des documents n'ayant fait l'objet d'aucune validation par les pairs. Pour se prémunir contre tout abus consistant à déposer un texte qui porterait atteinte aux droits de tiers et/ou aux règles déontologiques, l'Ined se réserve un droit de retrait des documents (détaillé dans sa politique de dépôt : ▶ archined.ined.fr).

PROMOUVOIR LA RÉUTILISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

L'Ined est un grand producteur de données sociodémographiques originales, qu'il partage. Il encourage également son personnel à mobiliser d'autres sources préexistantes et utiles à l'étude des populations. L'ouverture progressive des données administratives et de santé vers le monde de la recherche offre de nouvelles opportunités d'analyses soutenues par l'Ined : l'accès à ces données sécurisées est facilité et un soutien technique est proposé aux chercheur·es. Le service des méthodes statistiques accompagne par ailleurs les chercheur·es dans la fouille, l'exploration et la visualisation de données, notamment en ligne. Enfin, en application du décret n°2021-1572 relatif au respect de l'intégrité scientifique par les établissements de recherche et en accord avec la Charte française de déontologie des métiers de la recherche, dont il est signataire, l'Ined s'engage à promouvoir les



▶ Archined



méthodes et outils facilitant la répliquabilité, voire la reproductibilité, des recherches scientifiques (Git et autres outils de partage des codes...) à travers des actions de formation et d'information dédiées. L'enjeu est à la fois de rendre la recherche plus cumulative et d'accroître la confiance dans ses résultats.

ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

La promotion de la science ouverte passe également par des pratiques transparentes d'évaluation de la recherche. Le conseil scientifique de l'Ined a approuvé en 2022 l'adhésion de l'établissement à la Déclaration de San Francisco

sur l'évaluation de la recherche (DORA) en considérant qu'il remplissait déjà l'essentiel de ses recommandations. En particulier, l'Ined publie sur son site web des guides pour les candidat·es aux concours de recrutement ▶ www.ined.fr, dans lesquels sont explicitement présentés les éléments à valoriser dans les dossiers de candidature, parmi lesquels figurent notamment : la qualité des contributions scientifiques, le développement d'outils et leur partage (données, codes...), la diversité des expériences (formation, expertise, vulgarisation...). Les rapports de la Commission d'évaluation, qui mentionnent les critères pris en compte dans l'examen des dossiers, sont également rendus publics.



LA CONDUITE DE LA POLITIQUE DE LA SCIENCE OUVERTE À L'INED

LES ACTEURS DE LA SCIENCE OUVERTE

Le directeur délégué à la valorisation est chargé d'élaborer et d'assurer le suivi de la politique de la science ouverte à l'Ined, avec le soutien particulier des services d'appui à la recherche concernés (service des enquêtes, service des méthodes statistiques, service des éditions) et l'appui de l'ensemble des services support de l'Ined.

Un groupe de travail préfigurant une mission « Science ouverte » (MISO) est créé, sous la responsabilité du directeur délégué à la valorisation pour assurer une mission d'information scientifique et technique (IST). Il est composé de trois référent-es qui apportent leur expertise sur les publications, les données et les méthodes scientifiques.

Par ses enjeux de transparence et de reproductibilité, la science ouverte est étroitement liée à l'exigence d'intégrité scientifique. La mise en œuvre de la politique de la science ouverte peut donc nécessiter l'intervention du référent intégrité scientifique (RIS).

Le directeur délégué à la valorisation, le rédacteur en chef du site web et la direction de la communication mettent en place une rubrique dédiée à la science ouverte sur le site internet de l'Ined. Cette rubrique est alimentée par la MISO.

LES MISSIONS DE LA MISO

- La mission « Science ouverte » (MISO) a pour mission principale de sensibiliser la communauté scientifique sur tous les sujets de la science ouverte, sur lesquels elle exerce une fonction de veille et de conseil auprès de la direction ;

- Elle conçoit et met en œuvre un programme annuel de formation, notamment en lien avec les autres établissements du Campus Condorcet (services de formation de l'Humathèque) ou avec d'autres partenaires institutionnels de l'Ined en France ou à l'étranger ;
- Elle conseille les personnels de recherche et identifie leurs nouveaux besoins pour que des solutions pratiques d'appui puissent être recherchées et mises en œuvre ;
- Elle met à disposition du personnel de l'Ined toute documentation utile sur la science ouverte via l'intranet, internet ou les autres canaux de communication de l'Ined ;
- Elle contribue au suivi de la politique de la science ouverte à l'Ined en assurant la collecte des informations nécessaires au bilan annuel d'activité.

LE SUIVI DE LA POLITIQUE DE LA SCIENCE OUVERTE

Chaque année, une section du bilan annuel d'activité de l'Ined est consacrée à la science ouverte. Elle comporte notamment des informations sur les sujets suivants : budget consacré aux dépenses de publications des chercheur-es, bilan des publications en accès ouvert (en référence au baromètre de la science ouverte), mise à disposition des données, activités éditoriales, activités de formation et d'information...

Parce que les sujets de la science ouverte sont en constante évolution, le bilan annuel établit le bilan des nouvelles réalisations et fixe des nouveaux jalons. Un bilan quinquennal est présenté au Conseil scientifique au terme des orientations stratégiques. Ce bilan peut éventuellement conduire à une révision de la charte.



Le savoir est fait pour être partagé.

L'Ined s'est engagé de longue date sur cette voie. À travers cette charte, et en application des plans nationaux pour la science ouverte, l'Ined s'engage à poursuivre sa politique en faveur d'un accès aussi ouvert que possible aux résultats et méthodes de la recherche scientifique.



► Ined